

INGLÉS  
ENGLISH

PORTUGUÉS  
PORTUGUÊS

RUMANO  
ROMÂNĂ

WOLOF  
WOLOF

RUSO  
РУССКИЙ

CASTELLANO  
ESPAÑOL

FRANÇAIS



ÉDITION 2025



# InfoVIHtal

INFORMACIÓN BÁSICA SOBRE EL VIH

## Les femmes migrantes et la prévention du VIH : ce qu'il faut savoir

**git** grupo de  
trabajo sobre  
tratamientos del VIH  
ENTIDAD DECLARADA DE  
UTILIDAD PÚBLICA  
ONG DE DESARROLLO



# Les femmes migrantes et la prévention du VIH : ce qu'il faut savoir

## 01 Pourquoi est-ce important ?

Que devez-vous savoir et faire aujourd'hui ?

## 02 Prenez soin de votre santé : accédez aux informations et aux ressources

## 03 Connaissez vos droits

## 04 Quels obstacles pouvez-vous rencontrer ?

## 05 Conseils utiles



01

# Pourquoi est-ce important ?

Si vous êtes une femme migrante, il est essentiel de connaître les risques et les moyens de protéger votre santé contre le VIH.

**Les femmes migrantes sont souvent confrontées à des situations de grande vulnérabilité**, telles que les changements de pays, les obstacles à l'accès aux soins de santé, la discrimination ou la méconnaissance des ressources disponibles.

Ces circonstances peuvent augmenter les risques et rendre la prévention plus difficile.

Que devez-vous savoir et faire aujourd'hui ?

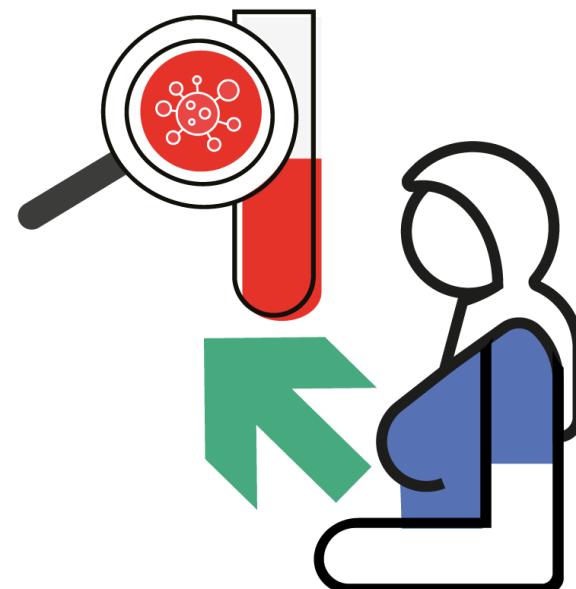


02

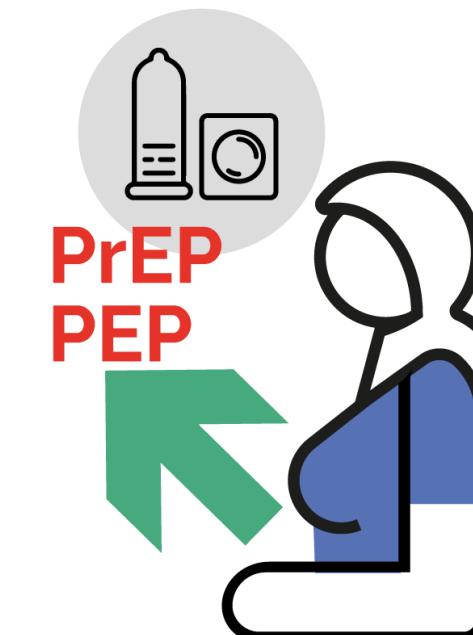
## Prenez soin de votre santé : accédez aux informations et aux ressources



Demandez des informations claires : **renseignez-vous sur le VIH, son mode de transmission et les moyens de vous protéger.** N'hésitez pas à poser des **questions** à votre professionnel de santé ou rendez-vous dans un centre communautaire qui pourra vous fournir ces informations.



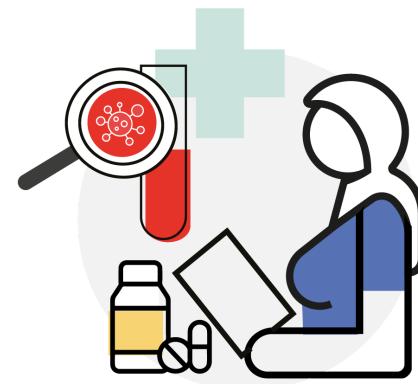
**Demandez un test de dépistage du VIH : vous pouvez accéder gratuitement et en toute confidentialité** à ce test dans la plupart des centres de santé et des centres communautaires de santé sexuelle.



**Informez-vous sur les méthodes de prévention** : il existe différents moyens de protéger votre santé sexuelle, tels que les différents types de préservatifs, la prophylaxie pré-exposition (PrEP) et/ou la prophylaxie post-exposition (PEP).

03

## Connaissez vos droits



**Vous avez droit à la santé, quel que soit votre statut migratoire.**  
Vous pouvez bénéficier de soins médicaux, demander un test de dépistage du VIH et accéder à un traitement si vous en avez besoin.



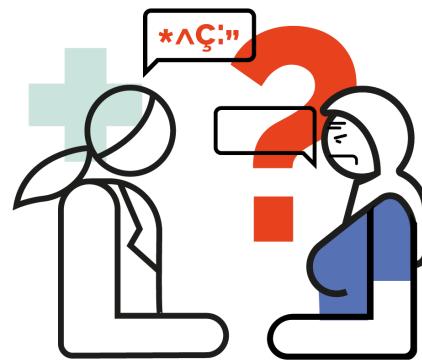
**La confidentialité est obligatoire :**  
personne ne doit divulguer vos informations médicales sans votre autorisation.



**Vous pouvez accéder à des soins gynécologiques et à des ressources en matière de planning familial.**

04

## Quels obstacles pouvez-vous rencontrer ?



**Barrières linguistiques** : si vous ne maîtrisez pas bien la langue, **demandez de l'aide pour obtenir des informations dans une langue que vous comprenez.**



**Désinformation et peur** : si vous avez des doutes, recherchez des informations fiables ou **contactez des organisations qui soutiennent les femmes migrantes et les personnes qui vivent avec le VIH.**



**Discrimination** : si vous vous sentez victime de discrimination dans le cadre de vos soins de santé, **demandez conseil à un avocat ou appuyez-vous sur des associations locales.**

## Conseils utiles

**Rapprochez-vous d'autres femmes migrantes ou de réseaux**

**de soutien** : partager vos expériences peut vous aider à dissiper vos doutes et à vous sentir accompagnée.



**Ne vous isolez pas** : la santé est un droit, et il existe des ressources conçues pour vous.

**N'oubliez pas que la première étape consiste à vous informer et à prendre soin de vous.**

**La prévention commence par vous connaître, vous protéger et revendiquer vos droits. Vous n'êtes pas seule : il existe des ressources et des personnes qui peuvent vous aider dans votre démarche.**



grupo de  
trabajo sobre  
tratamientos del VIH

ENTIDAD DECLARADA DE  
UTILIDAD PÚBLICA  
ONG DE DESARROLLO



¿TIENES DUDAS  
SOBRE EL TEMA?  
PREGÚNTANOS  
Tel. 93 458 26 41

#### Descargo de responsabilidad

La información contenida en esta ficha no pretende sustituir la recibida por el médico. Las decisiones referentes a la salud siempre deberían tomarse tras consultar con los profesionales sanitarios.

La información médica puede quedar desactualizada con rapidez.

Si te surge alguna pregunta tras leer esta ficha, te aconsejamos hablar con tu médico o enfermera o llamar a gTt-VIH, al 93 458 26 41, para comprobar si existe alguna novedad relevante al respecto.

#### SUBVENCIONA



POR SOLIDARIDAD  
OTROS FINES DE INTERÉS SOCIAL



SECRETARÍA DE ESTADO  
DE SANIDAD  
DIRECCIÓN GENERAL  
DE SALUD PÚBLICA  
Y EQUIDAD EN SALUD  
DIVISIÓN DE CONTROL  
DEVIH,ITS,HEPATITIS VIRALES  
Y TUBERCULOSIS



Salut/ Agència de Salut  
Pública de Catalunya



#### COLABORA

